



RÉALISATIONS

2020

V I V

A N T

I C I

MRC 
DE Pierre-De Saurel

Rédaction : Josée-Ann Bergeron,
coordonnatrice aux communications, avec la
collaboration des coordonnateurs et des membres
de la Direction générale de la MRC de Pierre-De Saurel

Révision linguistique : Lyna Daneau, réviseure agréée



Il ne
évidem
impossible de
sur l'année 202
aborder la par
qui nous a affligés. Nous avon
comme plusieurs autres org
tions, nous adapter à la sit
Mais heureusement, nous avon
maintenir les services offerts
employés en poste afin de pou

direction générale, participent de plus en plus fréquemment à des rencontres pour optimiser les liens et mettre en œuvre des ententes regroupant les MRC. Des initiatives ont ainsi vu le jour dans plusieurs domaines tels que la cohabitation harmonieuse en milieu rural, le développement des secteurs bioalimentaires, de la forêt, de l'économie sociale et la bonification du réseau cyclable, pour ne nommer que ceux-là.

L'année 2020 n'aura pas été de tout repos, mais le travail d'équipe mené avec les nombreux partenaires permet d'avoir un bilan annuel dont nous sommes très fiers. Bravo à tous ces intervenants!

Merci aussi à la direction du journal qui, par cette belle entente, permet à la MRC de soutenir ce médiamédia régionale et de faire rayonner la MRC dans tous les foyers, commerces et industries du territoire.

nte, permet
utenir ce
defaire
C

**préfet
rt,
néral**

nale de comté?

d'un même territoire d'appartenance

La municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel regroupe douze municipalités d'un même territoire d'appartenance pour former une entité administrative. Aussi reconnues comme gouvernements de proximité, les MRC font partie intégrante de l'État québécois.



Les conseillers régionaux de la MRC de Pierre-De Saurel



Vincent Deguise
Saint-Joseph-de-Sorel



Serge Pélouin
Sorel-Tracy



Michel Pélouin
Sainte-Anne-de-Sorel



Diane De Tonnancourt
Yamaska



Georges-Henri Parenteau
Saint-Gérard-Majella



Michel Blanchard
Saint-David



Alain Chapdelaine
Saint-Roch-de-Richelieu



Sylvain Dupuis
Saint-Ours



Michel Aucoin
Sainte-Victoire-de-Sorel



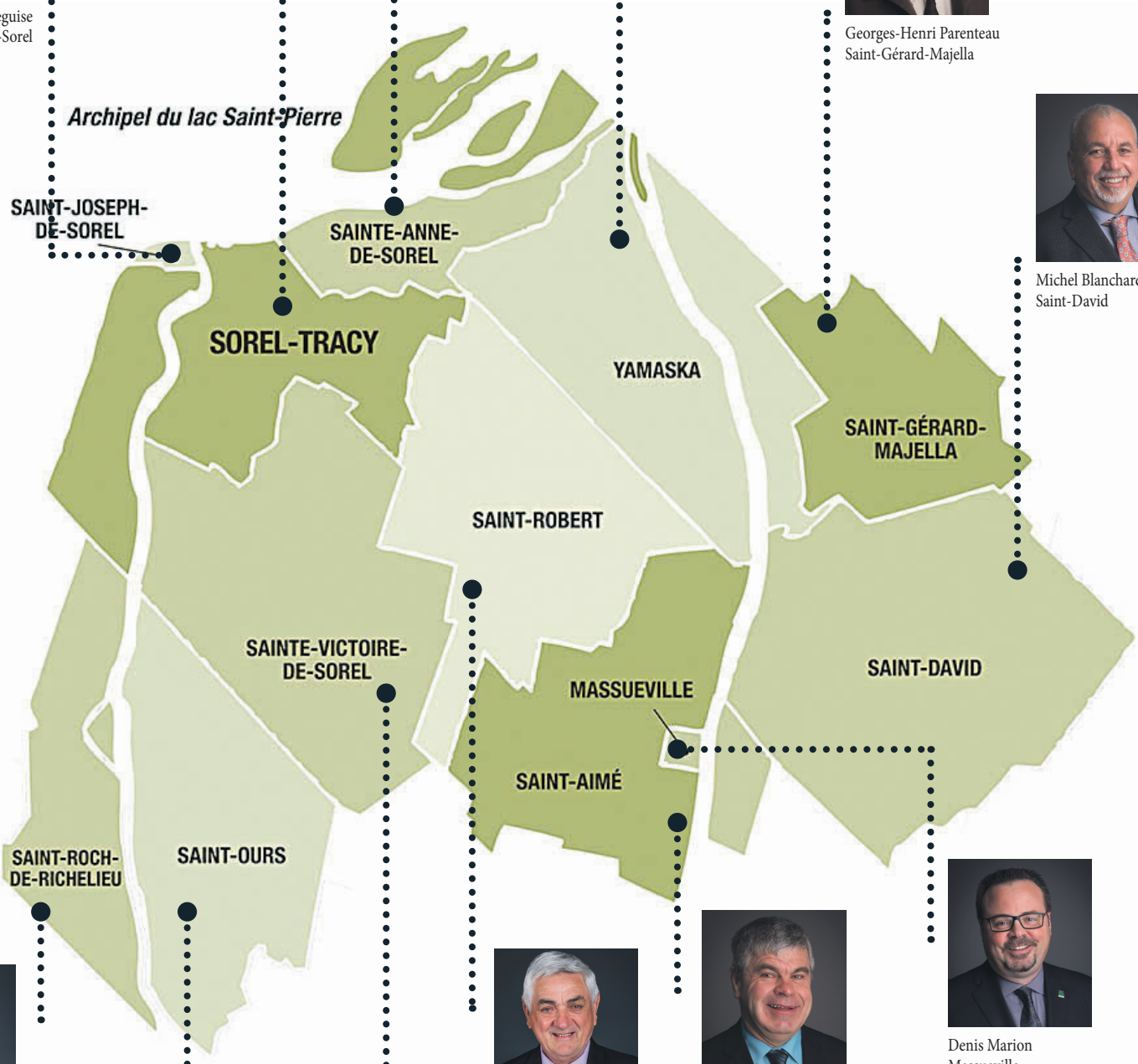
Gilles Salvas
Saint-Robert



Denis Benois
Saint-Aimé



Denis Marion
Massueville



COMPOSITION DU CONSEIL

Le conseil de la MRC se compose du maire de chaque municipalité dont le territoire est compris dans celui de la MRC. Lorsqu'ils siègent au Conseil de la MRC, les maires le font à titre de conseillers régionaux et doivent agir dans l'intérêt général de la région. Les tribunaux reconnaissent d'ailleurs ce rôle important de leur fonction.

Rémunération et allocation des membres du Conseil - 2020

Membres du Conseil	Rémunération	Allocation de dépenses
Préfet	19 969,27 \$	9 984,63 \$
Préfet suppléant	9 984,63 \$	4 992,31 \$
Conseiller régional		
(autres que préfet et préfet suppléant)	6 656,43 \$	3 328,21 \$
Membres de comités	255,75 \$/comité	S. O.



RÔLE DU PRÉFET

Le préfet est élu par et parmi les conseillers régionaux lors d'un scrutin secret, et ce, pour un mandat de deux ans. Il exerce les mêmes pouvoirs à l'égard de la MRC qu'un maire à l'égard d'une municipalité. En ce sens, il agit à titre de chef du conseil et préside les séances. Il a un important rôle de mobilisateur tant auprès des élus locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux qu'auprès des partenaires. Il est aussi appelé à piloter d'importants dossiers de développement régional. Il représente le

Conseil dans la région administrative de la Montérégie, au sein d'instances de concertation. Lors d'événements ou d'activités, le préfet représente non seulement le conseil de la MRC, mais également l'ensemble des citoyens de la région. Il doit être un bon leader, un bon administrateur et il doit faciliter la concertation. Enfin, il exerce un rôle de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires de la MRC et travaille ainsi en étroite collaboration avec la direction générale.

Processus décisionnel

Le poids décisionnel des municipalités membres de la MRC est déterminé en fonction, entre autres, de leur population. Le Conseil de la MRC prend ses décisions à la double majorité, c'est-à-dire en tenant compte du nombre de voix et de la population représentée par les conseillers régionaux. Le nombre de voix attribué à une municipalité est fixé par le décret de constitution de la MRC, lequel précise qu'une voix est attribuée par tranche de 9 000 habitants ou moins.

Ainsi, pour qu'une décision positive soit prise par le Conseil de la MRC, elle doit recevoir une majorité de voix « pour », soit 8 voix et plus sur un total de 15. De plus, les voix « pour » doivent aussi représenter plus de 50 % de la population, soit plus de 25 670 personnes. Une formule de limitation des voix assure

également qu'aucune municipalité ne puisse détenir à elle seule la double majorité (nombre de voix et population représentée).

Cependant, dès que la double majorité n'est pas atteinte, cela entraîne le rejet d'une proposition. Par exemple, si des membres du Conseil s'expriment contre une proposition et représentent, ensemble, plus de 50 % de la population, la proposition n'est pas adoptée. Dans le même sens, puisque le maire de la ville-centre représente à lui seul plus de 50 % de la population, s'il vote contre une proposition, celle-ci n'est pas adoptée, et ce, même s'il est le seul à voter contre.

Tableau de compilation des votes – année 2020

Municipalité	Population Décret 1214-2019	Nombre de voix
Massueville	525	1
Saint-Aimé	458	1
Saint-David	861	1
Sainte-Anne-de-Sorel	2 766	1
Sainte-Victoire-de-Sorel	2 478	1
Saint-Gérard-Majella	230	1
Saint-Joseph-de-Sorel	1 608	1
Saint-Ours	1 693	1
Saint-Robert	1 772	1
Saint-Roch-de-Richelieu	2 300	1
Sorel-Tracy	34 993	4
Yamaska	1 715	1
TOTAL	51 339	15

Qu'est-ce qu'une quotepart?

Une quotepart est le paiement annuel qu'une municipalité doit verser à la MRC. Cette contribution permet à la MRC de financer ses activités liées à l'exercice des responsabilités qui lui sont dévolues par la loi ou par délégation, mais aussi à financer plusieurs organismes régionaux sous sa responsabilité.

Par exemple, en 2020, les municipalités membres de la MRC ont contribué pour 9 555 265 \$ en quoteparts sur un budget total de 14 961 210 \$. Les autres sommes étant en provenance de diverses sources de revenus : services rendus, subventions, affectations du surplus, etc.

La partie la plus importante du budget de la MRC correspond à celle de la gestion des matières résiduelles, un service offert directement à tous les contribuables, qui comprend, entre autres, les collectes et l'éco-centre. La gestion des matières résiduelles représente 5 118 135 \$, soit 34,21 % du budget 2020. De plus, il est important de souligner que les sommes prévues au budget pour les équipements, services ou activités à caractère supralocal sont remises aux municipalités concernées, et représentent 2 304 085, soit 15,40 % du budget. Ces deux sections importantes équivalent à un peu plus de 50 % du budget total de la MRC.

Modes de répartition des dépenses

La quotepart peut être établie en fonction de :

- Population officielle
- Richesse foncière uniformisée (RFU)
- Nombre de bâtiments branchés physiquement au réseau de fibre optique pour chacune des municipalités (ex. : entretien du réseau de fibre optique)
- Protocole de gestion (ex. : équipements, services et activités à caractère supralocal)
- Unité d'occupation (ex. : gestion des matières résiduelles)
- Au prorata du bassin versant lié par les travaux exécutés dans un cours d'eau, et ce, sur un territoire défini
- Toute autre répartition approuvée par le Conseil de la MRC

Une quotepart peut être imputée à une seule municipalité, à quelques-unes ou à l'ensemble. La méthode de répartition est importante, car elle doit assurer une équité entre les municipalités.

FINANCEMENT DE LA MRC

La MRC est principalement financée par :

- Les quoteparts établies par la MRC pour les municipalités locales sous sa compétence
- Les subventions accordées par le gouvernement du Québec

À titre d'exemple, le tableau ci-dessous présente la répartition des dépenses associées à la partie 1 du budget. À noter que le budget comprend six différentes parties totalisant l'ensemble des quoteparts.

Quoteparts 2020 | Partie 1 - Ensemble des municipalités (par personne)

Municipalité	Quotepart	Versement aux municipalités*	Quotepart nette	Coût par personne
12 municipalités	8 301 575 \$	(2 303 990) \$	5 997 585 \$	116,47 \$
Massueville	62 220 \$	0 \$	62 220 \$	113,33 \$
Saint-Aimé	112 528 \$	0 \$	112 528 \$	240,44 \$
Saint-David	156 657 \$	0 \$	156 657 \$	182,80 \$
Sainte-Anne-de-Sorel	430 834 \$	(5 025) \$	425 809 \$	153,50 \$
Sainte-Victoire-de-Sorel	372 576 \$	0 \$	372 576 \$	150,60 \$
Saint-Gérard-Majella	47 371 \$	0 \$	47 371 \$	199,88 \$
Saint-Joseph-de-Sorel	272 261 \$	0 \$	272 261 \$	168,79 \$
Saint-Ours	248 677 \$	(4 000) \$	244 677 \$	142,09 \$
Saint-Robert	223 297 \$	0 \$	223 297 \$	125,10 \$
Saint-Roch-de-Richelieu	335 116 \$	0 \$	335 116 \$	148,74 \$
Sorel-Tracy	5 821 112 \$	(2 286 085) \$	3 535 027 \$	100,84 \$
Yamaska	218 926 \$	(8 880) \$	210 046 \$	123,19 \$

* Les versements aux municipalités correspondent aux sommes versées aux municipalités qui possèdent des équipements, services ou activités à caractère supralocal, soit Sorel-Tracy (Maison des gouverneurs, Biophare, Colisée Cardin, Piscine Laurier R. Ménard), Saint-Ours (Animation aux écluses de Saint-Ours), Sainte-Anne-de-Sorel (Bouées dans les chenaux) et Yamaska (Bouées sur la rivière Yamaska).

L'ÉQUIPE DE LA MRC

Pour développer la région, la MRC compte sur une équipe de professionnels multidisciplinaires d'une vingtaine d'employés. L'équipe œuvre, en collaboration avec le Conseil, les municipalités et les organismes du milieu à faire de notre territoire un endroit où il fait bon vivre.



DIRECTION

**DENIS
BOISVERT**
Directeur général et
secrétaire-trésorier



DIRECTION

**PATRICK
DELISLE**
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint



DIRECTION

**DIANE
MONDOU**
Greffière (en remplacement
de Joanie Lemonde)



DIRECTION

**JOANIE
LEMONDE**
Greffière
(en congé de maternité)



DIRECTION

**JOSÉE
BERGERON**
Directrice des ressources
financières et matérielles



SERVICES PROFESSIONNELS

**MOHAMED
ALIOUANE**
Coordonnateur à la gestion
des matières résiduelles



SERVICES PROFESSIONNELS

**JOSÉE-ANN
BERGERON**
Coordonnatrice aux
communications



SERVICES PROFESSIONNELS

**KATHLEEN
BIBEAU**
Coordonnatrice à la politique
familiale et des aînés
(en remplacement de Véronique Massé)



SERVICES PROFESSIONNELS

**NICOLAS
BOURSEILLER**
Coordonnateur à la sécurité
incendie et civile



SERVICES PROFESSIONNELS

**AUDREY
COMTOIS**
Chargée de projet du Plan
régional des milieux naturels



SERVICES PROFESSIONNELS

**JEAN-FRANÇOIS
DAUPHINAIS**
Coordonnateur à
l'aménagement du territoire



SERVICES PROFESSIONNELS

**LOUIS-PHILIPPE
DUFOUR**
Chargé de projet - Révision du
schéma d'aménagement et de
développement (poste temporaire)



SERVICES PROFESSIONNELS

**BENOIT
JOLICOEUR**
Inspecteur régional



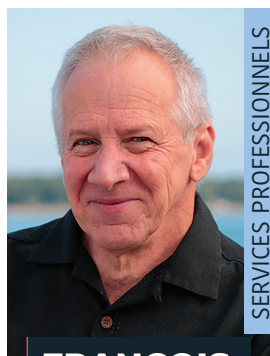
SERVICES PROFESSIONNELS

**MARIE-PIER
LACHANCE**
Coordonnatrice au
développement culturel



SERVICES PROFESSIONNELS

**VÉRONIQUE
MASSÉ**
Coordonnatrice à la politique
familiale et des aînés (en congé
de maternité jusqu'à août 2020).



SERVICES PROFESSIONNELS

**FRANÇOIS
MÉNARD**
Inspecteur et contrôleur
à la gestion des matières
résiduelles



SERVICES PROFESSIONNELS

**CAROLINE
MORRISON**
Coordonnatrice aux
technologies de
l'information



SERVICES PROFESSIONNELS

**MAXIME
RISSE**
Coordonnateur à la
géomatique



SERVICES PROFESSIONNELS

**MARIE-
HÉLÈNE
TRUDEL**
Coordonnatrice à
la gestion des
cours d'eau



SOUTIEN ADMINISTRATIF

**CHANTAL
CHAPDELAINE**
Secrétaire-
réceptionniste



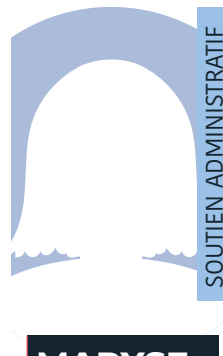
SOUTIEN ADMINISTRATIF

**ISABELLE
CÔTÉ**
Technicienne en
comptabilité
(depuis juillet)



SOUTIEN ADMINISTRATIF

**STÉPHANIE
COURNOYER**
Secrétaire
(en congé de
maternité)



SOUTIEN ADMINISTRATIF

**MARYSE
DROLET**
Secrétaire
(en remplacement de
Stéphanie Cournoyer)



SOUTIEN ADMINISTRATIF

**CONCHITA
GARCIA**
Technicienne en
comptabilité
(a quitté en juillet)



SOUTIEN ADMINISTRATIF

**HÉLÈNE
PAUL**
Adjointe à la
direction

La MRC en chiffres – année 2020

- 12 municipalités
- Superficie terrestre : 594 km²
- Réseau hydrique : 897,16 km de cours d'eau sous sa compétence
- Budget : 14 961 210 \$
- Population : 51 339 selon le décret publié dans la Gazette officielle du Québec
- Âge moyen : 46,9*
- Population active : 23 860*
- Nombre de ménages : 23 795 *
- Revenu total moyen des ménages : 67 045 \$*
- Valeur moyenne des maisons : 193 363 \$**

* Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

** Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Évaluation foncière des municipalités du Québec.

La MRC est composée de deux municipalités urbaines fortement industrialisées représentant 71 % de sa population et concentrées dans seulement 10 % du territoire. C'est aussi une zone rurale de dix municipalités couvrant 90 % de son territoire et représentant 29 % de sa population totale.



LA MRC DE PIERRE-DE-SAUREL :
une complémentarité
urbaine et rurale!



Concertation et collaboration, un choix **gagnant**

Pour mener à bien le rôle de la MRC en matière de gouvernance régionale, les membres du Conseil privilégient la concertation. Pour ce faire, ils participent aux travaux d'une trentaine de comités et organismes. Ils peuvent ainsi s'appuyer sur les recommandations de ces nombreux comités pour alimenter leurs réflexions concernant les différents dossiers.

De plus, la MRC confie à des organismes, existants ou qu'elle a créés, des mandats spécifiques pour lesquels elle assure le financement.

Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C.

Le Parc éolien Pierre-De Saurel est une société en commandite créée par la MRC. Cette société, administrée par un conseil formé de cinq personnes, est responsable d'assurer la gestion du parc éolien dans le but de le rendre performant et rentable. La MRC de Pierre-De Saurel est encore, à ce jour, la seule MRC au Québec à avoir implanté un parc éolien 100 % communautaire sur son territoire. Les redevances sont ainsi entièrement réinvesties dans le milieu. La MRC a jusqu'à maintenant versé 1,2 M\$ aux 12 municipalités (selon la RFU).

Centre local de développement (CLD) de Pierre-De Saurel

C'est la MRC qui détient la responsabilité du développement économique régional. Cependant, elle en confie le mandat au CLD de Pierre-De Saurel et approuve chaque année les orientations générales déterminées par le conseil d'administration du CLD.

Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel

Le Service de transport adapté et collectif régional (STACR) est un organisme à but non lucratif mandaté par la MRC pour gérer et assurer sur le territoire :

- Le transport des personnes à mobilité réduite
- Le transport collectif rural par le biais des places disponibles dans les véhicules de transport adapté
- Le service de taxi collectif Taxibus (uniquement pour trois municipalités)

Réseau cyclable de la Sauvagine (RCS)

La MRC est locataire de l'emprise ferroviaire abandonnée sur laquelle est construite la piste cyclable régionale, et ce, à partir du boulevard Fiset jusqu'à la limite est de la MRC à Saint-Gérard-Majella. La gestion régulière des opérations et de l'entretien est cependant confiée au Réseau cyclable de la Sauvagine.

Office de tourisme de la région de Sorel-Tracy

La MRC confie à l'Office de tourisme la responsabilité de l'accueil et de la promotion du tourisme régional. La mission de l'organisme consiste à regrouper, concerter et représenter les intervenants touristiques, et ce, à des fins d'accueil et de promotion touristique devant générer un rayonnement régional, national et international.



Grands dossiers de la MRC en 2020

COVID-19

De concert avec leurs partenaires, les conseillers régionaux ont rapidement développé des moyens concrets pour réagir face à la situation liée à la pandémie.

- **Création d'un comité d'intervention tactique de développement économique pour coordonner les actions des partenaires économiques en appui aux entreprises de notre région :**

En partenariat avec le député provincial, la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy (CCIST), le CLD de Pierre-De Saurel, la SADC de Pierre-De Saurel, la Ville de Sorel-Tracy, la Chambre de développement agricole (CDA), le Carrefour jeunesse emploi Pierre-De Saurel (CJE).

- o Création du Fonds d'urgence régional et octroi d'une aide financière de la MRC au montant de 200 000 \$ pour aider les entreprises du territoire.
- o Mandat donné au CLD de Pierre-De Saurel pour gérer les sommes de 1,4 M\$ du programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises du gouvernement du Québec.

- **Création de calendriers loisir et culture pour égayer les journées, en collaboration avec le comité des travailleurs en loisir municipal de la MRC de Pierre-De Saurel.**

- **Adoption d'un plan de soutien au milieu culturel pour offrir un soutien d'urgence à tous les intervenants du milieu culturel affectés par les circonstances entourant la COVID-19 :**

- o Priorisation du soutien à la création avec le projet Patrie innovante.

- **Collaboration à la création d'une cellule de crise sociale et communautaire pour assurer le bien-être des citoyennes et des citoyens :**

- o Conception d'outils pour guider les citoyennes et citoyens vers les ressources sociales et communautaires offertes sur le territoire.
- o Élaboration d'une courte formation destinée aux acteurs des milieux municipal, scolaire et de la santé et des services sociaux afin de présenter les services offerts dans le milieu communautaire.

- **Report de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes et annulation des frais administratifs concernant l'ouverture d'un dossier.**

- **Participation à la campagne d'achat de cartes-cadeaux bonifiées, une initiative de la Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy (CCIST) dans le cadre de sa campagne J'AI TROUVÉ À SOREL-TRACY, en collaboration avec ses partenaires Desjardins, Rio Tinto Fer et Titane et la Ville de Sorel-Tracy :**

- o Investissement de 50 000 \$, en collaboration avec le CLD, qui aura généré 300 000 \$ pour les commerçants.

En partenariat avec la Corporation de développement communautaire (CDC), la Ville de Sorel-Tracy, la Table de développement social, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, le député fédéral, le député provincial, le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy et la Sûreté du Québec.

SANTÉ

L'offre et l'accès locaux des services en santé proposés dans la région étant des enjeux qui préoccupent grandement les conseillers régionaux, ils ont adopté une résolution afin d'avoir une rencontre avec la ministre de la Santé et des Services sociaux en poste à ce moment, Danielle McCann. Ils souhaitent ainsi discuter de vive voix de leurs inquiétudes dans ce dossier et des enjeux de nature politique y étant liés pour mieux saisir les orientations stratégiques de la ministre par rapport au territoire de la MRC. La rencontre prévue n'a cependant pas eu lieu en raison de la pandémie.



Piste cyclable régionale

Depuis 2018, la MRC dépose au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) des demandes d'aide financière pour réaliser des projets afin de prolonger la piste cyclable régionale jusqu'à Yamaska. Les phases 1 et 2 du projet ont consisté en la réalisation de tronçons de pistes cyclables entre les routes 132 et 235 sur une partie de l'emprise ferroviaire abandonnée (EFA) que

la MRC loue du ministère des Transports. Les sommes reçues du FARR ont également permis de réaliser une analyse comparative pour identifier l'option à privilégier afin de traverser de façon sécuritaire la route 132 et joindre les deux sections de tronçons.

Les conclusions de cette analyse révèlent que la construction d'un tunnel s'avère

être la meilleure option pour offrir aux usagers une traversée sécuritaire de la route 132. Le Conseil a donc convenu de retenir, pour la phase 3 du projet, cette option au coût estimé de 1,8 M\$, subventionnée à 80 % par le FARR. À la fin des travaux, le territoire de la MRC bénéficiera d'une piste cyclable régionale de 35,6 km en mode aller-retour.

Développement économique

- Investissement de 305 000 \$ pour revoir et adapter le modèle de gouvernance économique de la région afin qu'il reflète mieux la situation actuelle.
- Redistribution de 305 167,88 \$, en provenance du Parc éolien Pierre-De Saurel aux municipalités du territoire, et ce, au prorata de leur richesse foncière uniformisée.



L'aménagement du territoire est l'une des principales responsabilités de la MRC et la raison pour laquelle ces instances ont été créées. Le rôle de la MRC à cet effet est donc d'organiser et de planifier l'évolution de son territoire en élaborant un schéma d'aménagement et de développement du territoire (SAD).

De plus, pour assurer une cohérence régionale et faire respecter les orientations et objectifs du SAD, le service de l'aménagement doit analyser la conformité de toute modification apportée aux documents d'urbanisme des municipalités.

Comité consultatif

Comité consultatif agricole composé de :

- Pierre Benoit, représentant de l'UPA
- Michel Blanchard, conseiller régional
- Gérald Brouillard, représentant de l'UPA
- Jean-François Dauphinais, coordonnateur à l'aménagement du territoire
- Félix Nadon, représentant citoyen
- Serge Péloquin, conseiller régional
- Richard Potvin, représentant de l'UPA

Réalisations

- Révision du SAD, incluant la révision des périmètres d'urbanisation des douze municipalités.
- Modification du schéma d'aménagement pour refléter l'évolution du territoire dans les zones d'intérêt particulier :
 - o Intégration d'un nouveau territoire d'intérêt « écologique et extraction » dans la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu afin de pouvoir tenir compte du volet « extraction de sable ».
 - o Tenue d'une consultation écrite.
- Service-conseil aux municipalités sur les questions relatives à l'urbanisme, au territoire agricole, au patrimoine bâti et à l'environnement.



Les réalisations

Aménagement et développement du territoire

Le SAD est un document de référence qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC de façon à ce que tous les usages puissent cohabiter le mieux possible. Il permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des acteurs concernés (municipalités, ministères, MRC limitrophes).

Faits saillants

- Émission de 27 certificats de conformité aux municipalités locales (lors des modifications apportées à leurs documents d'urbanisme).
- Embauche d'une ressource pour la révision du schéma d'aménagement pour une période de six mois.

Développement régional (Montérégie)

- Participation aux travaux de la connectivité des boisés en Montérégie :
 - o Ces travaux sont pilotés essentiellement par Nature-Action Québec. Il s'agit d'ateliers de concertation afin de créer une cartographie de connectivité pour l'ensemble de la Montérégie et de discuter des actions qui pourraient être entreprises pour diminuer la fragmentation du territoire forestier.
- Participation aux travaux sur les réseaux multifonctionnels de la Montérégie :
 - o En 2020, la Table de concertation régionale de la Montérégie a décidé d'actualiser et de bonifier le rapport sur les réseaux cyclables/multifonctionnels en Montérégie datant de 2017. L'objectif étant de développer, à l'échelle régionale, une vision du développement des réseaux multifonctionnels intégrant les dimensions récréotouristiques, environnementales et fonctionnelles.



L'agriculture dans la MRC de Pierre-De Saurel

- 90 % du territoire représenté par la zone agricole
- 35000 hectares en culture
- 380 entreprises agricoles et agroalimentaires, principalement des entreprises de grandes cultures (maïs, soya et céréales) et des fermes laitières
- Plus de 1500 emplois

Développement de la zone agricole

La MRC s'est dotée d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) en 2016. Il s'agit d'un outil de mise en valeur de la zone agricole qui a été réalisé avec la grande participation et l'appui de partenaires du milieu. Le PDZA avait fait l'objet, durant son élaboration, d'une vaste consultation qui a permis de déterminer des objectifs pertinents pour le développement de notre milieu. Le développement du secteur de la transformation agroalimentaire avait ainsi été mis en évidence pour être développé en priorité. À noter que ce secteur d'activité fait aussi partie des secteurs identifiés par la Ville de Sorel-Tracy, en 2018, pour le développement de sa zone industrialo-portuaire.

Malheureusement, l'année 2020 n'aura pas non plus permis de pourvoir le poste de coordonnateur au PDZA laissé vacant en juin 2019, et ce, malgré tout ce qu'il représente pour le développement de cet important secteur d'activités.

Comité responsable

Comité régional agricole composé de :

- Michel Aucoin, conseiller régional
- Renaud Beauchemin, représentant de l'UPA – relève agricole
- Denis Benoit, conseiller régional
- Sylvain Joyal, représentant de l'UPA
- Josée Plamondon, représentante du CLD de Pierre-De Saurel
- Serge Péloquin, conseiller régional
- Richard Potvin, membre du comité consultatif agricole
- Sylvie Pouliot, représentante de la SADC de Pierre-De Saurel
- Évelyne Vouligny, représentante du MAPAQ

Réalisations

- Renouvellement de l'adhésion de la MRC au projet ARTERRE :
 - o La durée de cette entente est de cinq ans (2021 à 2026) et inclut quatre autres MRC de la Montérégie : Jardins-de-Napierville, Maskoutains, Haute-Yamaska et Haut-Saint-Laurent.
- L'agriculture, ma voisine : Animation dans les camps de jour de Sainte-Victoire-de-Sorel et de Sorel-Tracy :
 - o Grâce à la participation de la MRC de Pierre-De Saurel à la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie.
- Programme de rétribution financière ALUS Montérégie :
 - o Participation de six entreprises agricoles du territoire pour une superficie de 5,295 hectares de terres agricoles destinées à la mise en place de projets d'aménagements écologiques.
 - o Rétribution financière de 20 000 \$ pendant cinq ans.

Faits saillants

- La MRC de Pierre-De Saurel a accueilli deux nouveaux citoyens grâce à l'ARTERRE, un service d'accompagnement pour faciliter le transfert des entreprises agricoles :
 - o Entre autres grâce à l'accompagnement qu'ils ont reçu avec les services de l'ARTERRE, les propriétaires de la nouvelle entreprise agricole Les Jardins du Peuple ont choisi de s'établir à Saint-Aimé pour concrétiser leur projet d'affaires.

Développement régional (Montérégie)

- Campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie.
- Entente de concertation sur le développement du bioalimentaire.



Gestion des cours d'eau

Selon la Loi sur les compétences municipales, la MRC a la responsabilité d'assurer le libre écoulement des eaux pour environ 900 kilomètres de cours d'eau sous sa compétence, même ceux créés ou modifiés par une intervention humaine. C'est l'article 103 de cette loi qui vient préciser les cours d'eau exclus, tels que :

- Le fleuve Saint-Laurent et les rivières Yamaska et Richelieu
- Un fossé de voie publique ou privée
- Un fossé mitoyen
- Un fossé de drainage qui satisfait à certaines exigences précises

La responsabilité de la MRC en matière de cours d'eau se traduit principalement par la réalisation de travaux pour retirer toute obstruction susceptible de menacer la sécurité des personnes et des biens et rétablir le profil approprié pour favoriser un bon drainage des terres.

Comité responsable

Comité régional des cours d'eau composé de :

- Michel Blanchard, président, conseiller régional
- Sylvain Joyal, représentant de l'UPA – Montérégie
- Benoît Laferrière, représentant d'un club agroenvironnemental
- Michel Péloquin, conseiller régional
- Renaud Péloquin, représentant de la relève agricole – UPA
- Philippe Rochat, citoyen possédant ou ayant possédé des terres

Réalisations

- Suivi des demandes d'intervention :
 - o Réalisation de travaux d'entretien de cours d'eau en 2020 : huit dossiers complétés pour un total de 17 km.
 - o Préparation des travaux d'entretien de cours d'eau en 2021 : onze demandes d'intervention déposées pour un total de 35 km.
- Application du Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux :
 - o Émission de dix permis pour des traverses de cours d'eau.
 - o Émission d'un permis pour un projet susceptible d'augmenter les débits.
- Application de la Politique relative à la gestion des cours d'eau :
 - o Entente avec les municipalités pour la gestion de deux barrages de castors.
 - o Gestion des obstructions et nuisances ponctuelles.

Développement régional (Montérégie)

- Membre de l'OBV Yamaska :
 - o Participation à des ateliers sur la conservation des milieux hydriques.
 - o Participation au groupe de travail sur les milieux humides et hydriques.

L'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) est une table de concertation regroupant les différents intervenants du milieu afin de faire une gestion durable et intégrée de l'eau du bassin versant.

- Membre du Comité de bassin versant de la Rivière Pot au Beurre :
 - o Collaboration au projet collectif Vision Lavallière 2025 de l'UPA dont l'objectif est de mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles afin d'assurer la cohabitation des usages agriculture-faune dans la baie Lavallière.
 - o Collaboration au projet d'amélioration et de restauration des habitats champêtres et aquatiques de la Rivière Pot au Beurre.

Ce comité est composé d'agriculteurs, d'agronomes de clubs-conseils et de professionnels de la MRC Pierre-De Saurel, du MAPAQ et de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Son rôle est de planifier les actions terrain, soutenir l'effort de mobilisation et contribuer au transfert de connaissances. Le comité agit comme un leader de changement agroenvironnemental dans sa communauté.



Milieux naturels

La réalisation d'un plan régional des milieux naturels est une obligation légale imposée aux MRC. Les travaux pour son élaboration ont débuté en mars 2020, et il doit être déposé au plus tard en juin 2022. Ce plan permettra la planification de la conservation des habitats naturels sur l'ensemble du territoire de la MRC. À terme, le plan régional comprendra un échéancier d'actions à réaliser pour assurer la conservation des milieux naturels sur le territoire de la MRC ou compenser leurs pertes associées au développement.

On entend par milieux naturels les forêts, les friches, les cours d'eau, les marais, les marécages, les étangs, les herbiers aquatiques et les tourbières.

Comité responsable

Comité technique du plan régional des milieux naturels composé de :

- Audrey Comtois, chargée de projet du plan régional des milieux naturels
- Jean-François Dauphinais, coordonnateur à l'aménagement du territoire
- Diane De Tonnancourt, conseillère régionale
- Michel Landry, représentant de l'OBV Yamaska
- Émilie Lapalme, représentante du COVABAR
- Katherine Monette, représentante du conseil régional en environnement de la Montérégie
- Geneviève Pelletier, représentante du comité de la zone d'intervention prioritaire du lac Saint-Pierre
- Michel Péloquin, conseiller régional
- Marie-Hélène Trudel, coordonnatrice à la gestion des cours d'eau

Développement régional (Montérégie)

- Participation aux travaux de l'OBV Yamaska portant sur les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques dans le contexte de la mise à jour du Plan directeur de l'eau.

Réalisations

- Élaboration du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) grâce à une subvention de 83 300 \$ du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).
- Embauche d'une ressource pour l'élaboration du plan.
- Formation d'un comité technique.
- Élargissement du mandat du PRMHH afin d'y intégrer tous les milieux naturels terrestres, comme les milieux forestiers et les friches non cultivées :
 - o Cela permettra notamment d'établir une vision territoriale de l'ensemble des enjeux de conservation du territoire naturel de la MRC afin de favoriser la biodiversité et l'harmonisation des usages du territoire à proximité des milieux naturels. Le PRMHH devient par conséquent le Plan régional des milieux naturels (PRMN) et sera travaillé en étroite concertation avec les municipalités.
- Mise à jour de la cartographie des cours d'eau, des milieux humides, des forêts et des friches.
- Réalisation de l'inventaire des milieux humides.

Type de milieu naturel	Pourcentage du territoire occupé par ce type de milieu naturel (%)
Étang et herbier aquatique	0,5
Marais	2,4
Marécage	5,5
Prairie humide	1,4
Tourbière boisée	0,4
Tourbière ouverte minérotrophe (fen)	0,1
Ensemble des milieux humides	10,3
Forêt non humide	14,7
Friche	1,1
Cours d'eau majeurs (Richelieu, Yamaska et fleuve Saint-Laurent, au niveau moyen hors des crues)	7
Ensemble des milieux naturels :	33

Portrait sommaire des milieux naturels en 2020

Géomatique

La géomatique est une discipline qui collecte, analyse et diffuse des données géographiques par des moyens informatiques dans le but d'en faire des cartes géographiques de qualité. La géomatique est aujourd'hui un outil incontournable de la gestion du territoire. Elle permet notamment au Conseil de la MRC de prendre des décisions éclairées et efficaces dans des projets liés à l'aménagement du territoire, la sécurité incendie et civile, la gestion des cours d'eau, le patrimoine bâti, etc.

Réalisations

- Soutien aux différents professionnels de la MRC en lien avec leurs besoins en géomatique.
- Acquisition d'un drone pour les inspections régionales (boisés, cours d'eau, milieux naturels et autres).
- Création d'une carte interactive des ressources à la communauté.
- Réalisation de cartes pour les zones en lacune d'intervention pour la sécurité incendie.
- Actualisation des données liées aux surfaces forestières et aux milieux humides dans le cadre du Plan régional des milieux naturels.
- Validation du chevelu hydrographique conformément à l'article 103 de la Loi sur les compétences municipales (LCM).
- Réalisation des cartes pour le schéma d'aménagement.

Faits saillants

Grâce au drone, les coordonnateurs économisent beaucoup de temps sur le terrain. Il permet non seulement de parcourir de grandes distances en peu de temps, mais aussi d'inspecter des endroits difficiles d'accès à pied. Également, le fait de pouvoir observer les problématiques du haut des airs apporte une perspective fort intéressante.

- Statistiques des sorties du drone
 - o Près de 16 h de vol
 - o 260 km parcourus
 - o 25 sorties sur le terrain et 97 envolées

Abattage d'arbres en zone agricole et installation d'élevages

La MRC applique, exclusivement en territoire agricole (zone verte), un Règlement de contrôle intérimaire (RCI) relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles ainsi qu'à la préservation des boisés.

Les propriétaires et résidents de cette zone doivent donc respecter les dispositions prévues au règlement pour l'abattage d'arbres, la construction ou l'agrandissement de bâtiments d'élevage d'animaux, les lieux d'entreposage des fumiers ainsi que pour tout accroissement de cheptels.

Cohabitation des usages agricoles et non agricoles

- Cinq demandes traitées et complétées relativement aux installations d'élevage.

Préservation des boisés

- Quatre demandes analysées et finalisées pour l'abattage d'arbres; celles-ci visaient des coupes sélectives de plus de 30 % des arbres.

Préservation du couvert forestier

Grâce à l'acquisition d'un drone, la MRC est maintenant en mesure d'assurer un meilleur suivi de l'état du couvert forestier, et ce, autant pour le suivi des demandes de certificat d'autorisation que pour une inspection. Ce nouvel outil se veut très efficace pour la découverte de coupe non conforme à la réglementation. Il est donc très utile pour atteindre les objectifs de préservation du couvert forestier, tel le reboisement obligatoire dans le cas d'une coupe à blanc de plus d'un hectare.





Immigration

Depuis 2017, la MRC bénéficie du programme Mobilisation-Diversité du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Avec ce programme, le MIFI soutient financièrement des MRC qui se mobilisent pour le développement de leur région, choisissent de faire de la diversité et de l'immigration un facteur de prospérité et consacrent des efforts pour un milieu de vie dynamique et inclusif et pour la concertation des acteurs locaux.

Grâce au programme Mobilisation-Diversité, plusieurs actions ont été réalisées au cours des dernières années afin d'attirer, d'intégrer et de maintenir dans la région une main-d'œuvre qualifiée, de nouveaux entrepreneurs immigrants et surtout, de nouveaux citoyens et leur famille. La réalisation de ces actions a été possible grâce à la grande implication de L'Orienthèque, le partenaire majeur de la MRC dans ce programme.

Réalisations

- Présentation du documentaire Bagages au Marché des arts Desjardins.
- Présentation d'un spectacle d'humour gratuit d'Adib Alkhalidey sur l'immigration.
- Création d'un onglet « nouveaux arrivants » sur le site Web de la MRC.

Faits saillants

L'immigration est une solution essentielle au développement de notre communauté. Avec le vieillissement de la population plus marqué dans la région, l'exode des jeunes vers les grands centres urbains et la rareté de la main-d'œuvre qui sévit, l'immigration s'avère une nécessité.

Gestion des matières résiduelles

La MRC est l'organisme responsable de la gestion des matières résiduelles générées sur l'ensemble de son territoire. À ce titre, elle gère les contrats et les ententes afin d'assurer la collecte, le transport et le traitement des matières résiduelles. De plus, le personnel de ce service coordonne les différentes collectes sur le territoire des douze municipalités de la MRC.

Le service de la gestion des matières résiduelles est également responsable, comme le prévoit la Loi sur la qualité de l'environnement, de mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de le réviser tous les sept ans. Le PGMR est un outil de planification régionale qui vise à assurer une gestion intégrée des matières résiduelles sur le territoire. La MRC privilégie l'application du principe des 3RV : la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation des matières résiduelles.

Comité responsable

Formé spécifiquement pour la révision du PGMR

Comité de gestion des matières résiduelles composé de :

- Mohamed Aliouane, coordonnateur à la gestion des matières résiduelles
- Michel Aucoin, conseiller régional
- Sylvain Dupuis, conseiller régional
- Denis Marion, conseiller régional
- Serge Péloquin, conseiller régional
- Gilles Salvas, conseiller régional

Faits saillants

- Tendance maintenue à la hausse du taux de récupération des matières organiques pour atteindre 72 %, soit 4 % de plus par rapport à 2019.
- Maintien de la tendance globale de réduction de l'enfouissement : 51 % de matières récupérées versus 49 % pour les matières enfouies.

Grands dossiers

- Révision du PGMR :
 - o Création d'un comité de gestion des matières résiduelles.
- Préparation du contrat de collectes des matières résiduelles à venir en 2021.

Réalisations*

- Distribution de soixante tonnes de compost.
- Collecte spéciale d'encombrants dans les îles de Sainte-Anne-de-Sorel, en collaboration avec la municipalité.

** Plusieurs activités et projets prévus en 2020 ont dû être annulés ou reportés en raison de la pandémie (ateliers de sensibilisation dans les écoles, visite de la plateforme de compostage avec l'école gagnante du Défi lunch zéro déchet, embauche d'un agent de sensibilisation, Semaine de réduction des déchets, etc.)*

Développement culturel

Depuis 2010, la MRC possède un cadre de référence culturel : Présente pour la culture... Cette politique régionale oriente les actions de développement culturel qui sont déployées sur le territoire. La MRC reconnaît ainsi l'importance de ce secteur dans le développement d'une collectivité. Le rôle de la MRC en matière de culture est de soutenir les intervenants du milieu, notamment pour l'obtention d'un statut professionnel, de favoriser la concertation et le maillage intersectoriel et de créer des projets structurants pour le territoire. C'est grâce aux ententes de développement culturel signées au fil des ans avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) que la MRC développe et met en œuvre ses projets.

Comité responsable

Comité régional culturel composé de :

- Karine Bergeron, artiste peintre
- Marie-Josée Bourbonnais, directrice générale d'Azimut diffusion
- Bertin Côté, vice-président de CNC Tracy inc.
- René Courtemanche, conseiller municipal de Saint-Roch-de-Richelieu
- Diane De Tonnancourt, présidente, conseillère régionale
- Sylvain Dupuis, conseiller régional
- Robert Émond, conseiller municipal de Saint-David
- Louis Fillion, conseiller municipal de Massueville
- Karine Généreux, coordonnatrice des services éducatifs, Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
- Marie-Pier Lachance, coordonnatrice au développement culturel
- David Lesiège, agent de communication et développement à la CDC de Pierre-De Saurel
- Marie-Ève Marcoux, coordonnatrice aux loisirs et aux événements à la Ville de Saint-Ours
- Ginette Richard, conseillère municipale de Saint-Joseph-de-Sorel

Grands dossiers

- Adoption d'un plan de soutien (action) au milieu culturel 2020 pour dynamiser la région.
- Soutien direct aux intervenants du milieu culturel avec le lancement de Patrie innovante :
 - o Deux appels de projets, dix bourses, onze artistes soutenus, vingt-cinq jumelages professionnels et dix projets mis en œuvre sur le territoire.

Faits saillants

Deux recommandations issues des webinaires ont été retenues et mises en œuvre :

- Une activité de cocréation (Quand l'art ouvre ta porte).
- Des jumelages professionnels pour renforcer les compétences :
 - o Perfectionnement offert aux lauréats du projet Patrie innovante.

Développement régional (Montérégie)

- Renouvellement de l'entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en Montérégie-Est avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), qui permet aux artistes résidant dans l'une des onze municipalités participant au financement de la culture d'être admissibles à une bourse.
 - o Obtention d'une bourse de 19 500 \$ par l'artiste Stéphanie Brunelle de Saint-Robert.

Réalisations

- Organisation de la soirée de consultation et de sensibilisation Discutons culture avec les onze municipalités (maires, directions générales et membres du CRC) participant au financement de la mise en œuvre de la politique régionale culturelle.
- Lancement de la 8^e édition de Foudl'Art, projet de médiation artistique et culturelle en milieu scolaire et sélection des quatre artistes médiateurs (activité remise en raison de la pandémie).
- Organisation des webinaires La culture, un service essentiel :
 - o Comment oser collaborer différemment animé par Karolane Millette.
 - o L'avenir du secteur culturel : comment s'adapter animé par Mike Cournoyer.
 - o Comment assurer sa rentabilité sur le Web tout en demeurant pertinent et créatif animé par Stéphanie Brunelle.
- Encadrement d'un processus de cocréation avec quatre artistes-médiateurs au statut amateur et professionnel en vue de l'élaboration d'un tout nouveau projet structurant (Quand l'art ouvre ta porte).
- Création d'un réseau officiel de relayeurs de l'information culturelle sur tout le territoire composé d'un élu municipal et d'un employé de chaque municipalité (à l'exception de Saint-Gérard-Majella) :
 - o Pour renforcer la communication et la concertation sur le territoire.
- Signature d'une entente concernant le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine qui vise à soutenir les MRC pour qu'elles puissent contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier :
 - o Désignation de quatre immeubles (un à Saint-Ours et trois à Sorel-Tracy).

La MRC est membre actif du réseau Les Arts et la Ville et de Culture Montérégie, deux organisations offrant un appui important au développement du secteur culturel en milieux rural et urbain.

Politique familiale et des aînés

La MRC a fait de l'amélioration de la qualité de vie l'un de ses axes d'intervention en élargissant et en diversifiant ses compétences de base. C'est ainsi qu'elle a adopté la Politique familiale régionale en 2010, puis la Politique régionale des aînés en 2014, et qu'elle a mis en œuvre, en 2020, une démarche pour se doter d'une politique en développement social.

C'est en travaillant en étroite collaboration avec le milieu que la MRC s'assure que ses actions reflètent bien les besoins et les réalités des familles et des aînés de la région.

La MRC est membre d'Espace MUNI, une organisation dont l'objectif est d'offrir un environnement municipal durable et inclusif qui permet aux citoyennes et aux citoyens de développer tout leur potentiel.

Comité responsable

Comité régional de la famille et des aînés composé de :

- Michel Aucoin, conseiller régional
- Martin Berger, conseiller municipal de Saint-Aimé
- Linda Cournoyer, conseillère municipale de Saint-David
- Myriam Cournoyer, conseillère municipale de Sainte-Anne-de-Sorel
- René Courtemanche, conseiller municipal de Saint-Roch-de-Richelieu
- Vincent Deguise, président, conseiller régional
- Léo-Paul Desmarais, conseiller municipal de Yamaska
- Mélanie Gladu, conseillère municipale de Saint-Joseph-de-Sorel
- Annie Laliberté, conseillère municipale de Saint-Robert
- Denis Marion, conseiller régional
- Véronique Massé, coordonnatrice de la politique familiale et des aînés, MRC de Pierre-De Saurel
- Patrick Péloquin, conseiller municipal de Sorel-Tracy
- Sophie Poirier, conseillère municipale de Saint-Ours
- Claude Villiard, conseiller municipal de Saint-Gérard-Majella

Toutes les actions réalisées sont faites en partenariat avec les membres de nombreux organismes de la région.

Grands dossiers

- Mise à jour de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) :
 - o Réception d'une subvention de 96 000 \$ pour mettre à jour la politique régionale des aînés, poursuivre la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) sur le territoire et coordonner celles de chacune des municipalités.
- Élaboration d'une politique territoriale en développement social pour améliorer les conditions de vie de la communauté, réduire les inégalités sociales et économiques et proposer des services répondant aux besoins grandissants des citoyens :
 - o Formation d'un comité de pilotage.
 - o Tenue de consultations publiques et de groupes de discussion.
 - o Tenue d'un sondage : près de 600 répondants.

Développement régional (Montérégie)

Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS)

- Adoption de projets :
 - o Les 5 bons sens!
 - o Pierre-De Saurel nourricier
 - o Habitation pour tous
 - o Déploiement territorial de l'Alliance pour la solidarité de la MRC de Pierre-De Saurel



Réalisations

- Rendez-vous cardio Pierre-De Saurel - 19 janvier au 15 mars :
 - o Un rendez-vous proposant une activité physique à l'extérieur dans un parc d'une municipalité différente de la MRC chaque semaine. Les Rendez-vous cardio Pierre-De Saurel sont une initiative du comité des travailleurs en loisir municipal de la MRC de Pierre-De Saurel.
- Aînés actifs dans les parcs de la région pour la saison estivale.
- Aînés actifs en mode virtuel pour la saison automnale :
 - o Vidéos d'activités physiques proposées par deux professionnelles offertes gratuitement sur la page Facebook de la MRC.
- Campagne de sensibilisation sur la sécurité routière en vue de la rentrée scolaire 2020 : « Attention, nous sommes de retour. Ralentissez! » :
 - o Union des forces de la Sûreté du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec, la MRC de Pierre-De Saurel, le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy et des transporteurs scolaires de la région pour assurer la sécurité des écoliers lors de leurs déplacements dans les zones scolaires.
- Salon des aînés en mode virtuel :
 - o Tenue sur la page Facebook de la MRC, cette journée a permis aux aînés de s'informer et de se divertir.
- Dans Pierre-De Saurel, on s'active vers l'école :
 - o En octobre, Mois international Marchons vers l'école, la MRC a invité les écoliers du territoire à intégrer les déplacements actifs dans leur routine.
 - o En collaboration avec le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est.
- Familles en fête, 20^e édition, en mode virtuel.
- Carte des ressources à la communauté :
 - o Un outil créé par la MRC de Pierre-De Saurel afin de trouver rapidement les organismes offrant des services à la communauté sur le territoire. Disponible en version papier et interactive sur le site de la MRC et sur l'application MRC de Pierre-De Saurel +.

Faits saillants

- L'ensemble des municipalités a décidé de participer à la réalisation de la démarche MADA. La mise à jour des politiques des aînés permettra de maintenir des actions répondant aux besoins toujours grandissants des aînés sur notre territoire.
- Demande de financement de 70 000 \$ pour la création de points de distribution répondant à des besoins en lien avec un système alimentaire sain et durable. Déposé par le Chantier Pierre-De Saurel Nourricier dans le cadre de la Stratégie bioalimentaire Montérégie. Le projet est issu de la Table en développement social de Pierre-De Saurel.

Programme d'amélioration de l'habitat

La MRC est mandataire de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour appliquer des programmes d'aide financière tels que :

- PAD : Programme d'adaptation de domiciles
- PEA : Petits établissements accessibles
- RR : RénoRégion

À ce titre, la MRC doit valider l'admissibilité des demandes, réaliser l'engagement de l'aide financière accordée et vérifier la conformité des travaux pour chacun des dossiers. Ces programmes d'aide financière visent donc soit :

- L'adaptation d'un domicile ou d'un petit établissement commercial ou communautaire pour en améliorer l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite (PAD et PEA).
- La rénovation domiciliaire pour les propriétaires à faible revenu (RR).

Dossiers 2020

Programme d'adaptation de domicile

Une dizaine de dossiers à Sorel-Tracy sont en attente de soumissions pour des subventions potentielles de 160 000 \$. Cette aide financière aidera au maintien à domicile de personnes handicapées ou âgées.

Dix-sept dossiers sont toujours en attente d'une évaluation ergothérapique :

- | | |
|-----------------------------|--------------------|
| o Saint-David : 1 | o Saint-Robert : 2 |
| o Saint-Joseph-de-Sorel : 1 | o Sorel-Tracy : 8 |
| o Saint-Ours : 4 | o Yamaska : 1 |

Programme d'amélioration de l'habitat...

Petits établissements accessibles

Une subvention de 15 000 \$ a été attribuée à un établissement de service de Sorel-Tracy pour l'adaptation de son accès extérieur et de sa salle de bain réservée aux personnes à mobilité réduite.

RénoRégion

Des subventions de 47 377 \$, pour une douzaine de dossiers, ont été accordées aux propriétaires admissibles pour réaliser des travaux de rénovation sur leur résidence :

- o Saint-David : 2
- o Saint-Joseph-de-Sorel : 2
- o Saint-Robert : 2
- o Sainte-Victoire-de-Sorel : 2
- o Sorel-Tracy : 1
- o Yamaska : 3

De plus, sept dossiers sont toujours en attente de la réception de soumissions pour des subventions potentielles de 84 000 \$.

Ces programmes étant une aide financière, une partie des coûts des travaux est assumée par le propriétaire.

Sécurité incendie

Le SCRSI est un document de planification et de concertation régionale qui fixe, pour l'ensemble des acteurs, les objectifs à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour assurer une protection optimale contre les incendies.

La Loi sur la sécurité incendie confère à la MRC la responsabilité, en collaboration avec les municipalités et leur service ou leur régie de sécurité incendie, d'établir et de coordonner la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI).

La MRC de Pierre-De Saurel assure également un rôle de concertation et de soutien auprès des municipalités en ce qui a trait à la sécurité civile.

Comités responsables

Comité régional de sécurité incendie et civile (CRSIC) composé de :

- Michel Aucoin, conseiller régional
- Michel Blanchard, conseiller régional
- Nicolas Bourseiller, coordonnateur à la sécurité incendie et civile
- Alain Chapdelaine, conseiller régional
- Maxime Dauplaise, directeur général de Sainte-Anne-de-Sorel
- Richard Desmarais, Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac
- Claude Gratton, directeur général de Saint-Ours
- Roger Lamanque, Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy
- Karl-Sacha Langlois, directeur général de Sorel-Tracy
- Denis Marion, président, conseiller régional

Comité technique en sécurité incendie composé de :

- Luc Beauregard, Service de sécurité incendie de Saint-Roch-de-Richelieu
- Nicolas Bourseiller, coordonnateur à la sécurité incendie et civile
- Michel Clément, Service de sécurité incendie de Saint-Roch-de-Richelieu
- Stéphane Descheneaux, Service de sécurité incendie de Saint-David
- Richard Desmarais, Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac
- Roger Lamanque, Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy
- Hugo Robidoux, Régie Louis-Aimé-Massue
- Jean-Michel Simonot, Service de sécurité incendie de Saint-Ours

Réalisations

- Révision du SCRSI en collaboration avec les municipalités et le MSP.
- Soutien aux municipalités dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel du MSP :
 - o La MRC et les municipalités ont bénéficié d'un montant total de 39 689,27 \$ pour la formation de nouveaux pompiers et le perfectionnement des effectifs en fonction des besoins de chaque SSI/régie admissible au programme.
- Révision du protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé (PLIUMI) pour la région :
 - o Le PLIUMI vise à clarifier et définir au niveau régional les modalités d'intervention pour les milieux isolés. Il doit permettre aux organisations impliquées dans les opérations de sauvetage et aux gestionnaires de territoire de connaître les ressources existantes afin d'optimiser leur utilisation.
- Révision annuelle du plan de sécurité de la piste cyclable.
- Adoption d'une résolution soulignant la Journée nationale de reconnaissance des pompiers 2020.

Sécurité incendie...

Faits saillants

- 4 SSI et 2 régies intermunicipales couvrent le territoire de la MRC.
- 183 hommes et femmes agissent à titre de pompiers/pompières et officiers/officières-cadres.
- 4 860 visites pour vérifier l'installation et le fonctionnement des avertisseurs de fumée.
- 3 917 inspections réalisées pour les risques plus élevés :
 - o Nombre d'inspections exceptionnel liées à des visites COVID-19 effectuées par le Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy.
- 73 plans d'intervention conçus pour préparer les interventions dans les bâtiments à risques plus élevés.
- 1 901 appels reçus par les SSI/régies desservant la MRC.
- 198 interventions réalisées pour un incendie affectant la structure ou le contenu d'un bâtiment.

Services et régies de sécurité incendie couvrant le territoire

- Service de sécurité incendie de Saint-David
 - o Couvre Saint-David
- Service de sécurité incendie de Saint-Ours
 - o Couvre Saint-Ours
- Service de sécurité incendie de Saint-Roch-de-Richelieu
 - o Couvre Saint-Roch-de-Richelieu
- Service de protection et d'intervention d'urgence de Sorel-Tracy
 - o Couvre Sorel-Tracy, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Joseph-de-Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel
- Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue
 - o Couvre Massueville, Saint-Aimé
- Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac
 - o Couvre Yamaska, Saint-Gérard-Majella

Sécurité publique

Depuis 1997, des ententes se sont conclues entre le ministère de la Sécurité publique (MSP) et les MRC concernant la desserte policière par la Sûreté du Québec (SQ) pour établir un partage des responsabilités. La mise en application de ces ententes est assurée par le comité de sécurité publique (CSP) au sein duquel les membres concentrent leur énergie sur la planification des opérations pour assurer un milieu de vie sécuritaire pour la population.

Réalisations

- Adoption d'un règlement afin de modifier les règles de régie interne du comité de sécurité publique (CSP), notamment afin de permettre, au besoin, la tenue des rencontres dans les différentes municipalités de la MRC :
 - o L'objectif de cette modification est de permettre à un représentant du conseil de la municipalité visitée d'assister à la rencontre et ainsi échanger, s'il y a lieu, sur des problématiques particulières.
- Optimisation du nombre de sorties nautiques par les embarcations de la Sûreté du Québec :
 - o Le nombre d'interceptions en regard du respect de la sécurité nautique a doublé par rapport à 2018.
 - o La présence des patrouilleurs et des cadets aux abords des plans d'eau a permis des interventions pour des problématiques différentes.
- Signature d'une entente de partenariat relative à la fourniture des services de cadets de la Sûreté du Québec (SQ) :
 - o Les municipalités de Massueville, Saint-Aimé, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Ours, Sorel-Tracy, Saint-Robert, Yamaska et Sainte-Anne-de-Sorel ont eu recours aux services de cadets de la SQ durant l'été.

Comité responsable

Comité de sécurité publique composé de :

- Alain Chapdelaine, conseiller régional
- Sébastien Côté, responsable de poste par intérim de la Sûreté du Québec
- Sylvain Dupuis, conseiller régional
- Mario Gilbert, responsable de poste de la Sûreté du Québec
- Martin Lajeunesse, conseiller municipal de Sorel-Tracy
- Marco Leclerc, responsable du centre de services de la Sûreté du Québec
- Alain Maher, conseiller municipal de Sorel-Tracy (décédé durant son mandat et remplacé par Sylvie Labelle)
- Diane Mondou, greffière
- Michel Péloquin, président, conseiller régional
- Olivier Picard, conseiller municipal de Sorel-Tracy



Développement et rayonnement régionaux

Collaboration à l'échelle de la Montérégie

- Entente sectorielle de développement pour la forêt dans la Montérégie :
 - o Favoriser la mise en commun de ressources financières et techniques pour soutenir la réalisation d'un plan d'action régional visant à favoriser le développement durable du milieu forestier en Montérégie.
- Entente sectorielle de développement pour l'économie et la main-d'œuvre en Montérégie 2020 2025 :
 - o Favoriser la mise en commun de ressources financières et techniques et soutenir la mise en œuvre des priorités régionales en matière de développement économique et de main-d'œuvre par la réalisation d'un plan d'action concerté.
- Entente sectorielle sur la concertation :
 - o Mobiliser les acteurs dans une dynamique d'engagement et d'action pour le développement de la région et créer et entretenir des liens étroits et constants entre les MRC, les partenaires ministériels et régionaux ainsi qu'avec les autres acteurs afin de développer une synergie propice à la mise en valeur des priorités de la Montérégie.
- Alliance pour la solidarité :
 - o Une enveloppe de 11,8 M\$ est mise à la disposition de la Montérégie pour réaliser, d'ici 2023, des initiatives concertées et structurantes de lutte contre la pauvreté initiées ou prises en charge par des organismes du territoire.
- Bourse d'initiative en entrepreneuriat collectif – BIEC :
 - o Une initiative qui vise à soutenir l'émergence et le développement des entreprises et projets d'économie sociale en Montérégie. Dans Pierre-De Saurel, les entreprises admissibles peuvent recevoir jusqu'à 10 000 \$ pour la réalisation de leur projet.

Fonds local de solidarité

La MRC poursuit ses efforts pour soutenir l'économie locale. C'est pourquoi elle a débuté, en collaboration avec le CLD, la procédure en vue d'implanter le Fonds local de solidarité (FLS) « MRC de Pierre-De Saurel ». Un fonds, complémentaire au Fonds local d'investissement, qui lui permettra d'augmenter son portefeuille de prêts, au bénéfice d'entreprises de la région, incluant celles d'économie sociale. Le FLS est issu d'un partenariat unissant les Fonds locaux de solidarité FTQ en partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

La MRC devra investir la somme de 50 000 \$ et pourra ainsi se prévaloir d'une aide gouvernementale de 100 000 \$. La gestion de ce fonds sera assurée par le bras économique de la MRC, le CLD de Pierre-De Saurel.



Développement et rayonnement régionaux...

Participation communautaire

Adoption d'une nouvelle politique d'attribution d'aide financière aux organismes. Celle-ci a pour objectif d'orienter efficacement les organismes qui souhaitent obtenir un soutien ou une contribution financière de la MRC. Cette politique permet ainsi :

- de soutenir les activités en lien avec les valeurs et les orientations de la planification stratégique de la MRC;
- d'optimiser un traitement équitable, cohérent et efficace des demandes;
- de maintenir une saine gestion des fonds publics administrés par la MRC.

Les organismes bénéficiaires en 2020 :

- o Société d'agriculture de Richelieu
- o Gib Fest
- o Carrefour jeunesse-emploi de Pierre-De Saurel pour le projet Place aux jeunes Pierre-De Saurel
- o Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy
- o Fondation Hôtel-Dieu de Sorel dans le cadre du Défi des générations contre la COVID
- o Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu
- o Biophare
- o Relève agricole Richelieu-Yamaska pour la Soirée de la relève agricole
- o Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSS-ME) pour le financement du programme « Ma Famille Ma Communauté »
- o Fondation Hôtel-Dieu de Sorel pour sa campagne de financement Gynécologie-Radiologie
- o Arbre de joie, fête de Noël pour les enfants malades
- o Groupe de ressources techniques en habitation pour la distribution de cadeaux de Noël aux familles membres de l'organisme
- o Association du hockey mineur du Bas-Richelieu (AHMBR)

Gestion du Fonds régions et ruralité

Le Fonds régions et ruralité (FRR) est un nouveau fonds qui vient remplacer le Fonds de développement des territoires (FDT). Une enveloppe de 1274153 \$ a été octroyée à la MRC. Le Conseil a réparti les sommes en fonction de quatre domaines :

- Fonctionnement de la MRC : 266 960 \$
- Soutien aux organismes de développement régional : 345 290 \$
- Soutien au développement de projets municipaux : 479 534 \$
- Soutien au développement de projets régionaux : 182 369 \$

Soutiens octroyés aux projets et organismes

- CLD de Pierre-De Saurel
- Office de tourisme de la région de Sorel-Tracy
- CDC de Pierre-De Saurel
- Maison de la musique
- Centre des arts contemporains du Québec à Sorel-Tracy

PERSPECTIVES POUR 2021

En 2021, la MRC sera active dans plusieurs dossiers liés à ses responsabilités, notamment :

- Implantation de la nouvelle structure de développement économique
- Réalisation de l'étude sur la mobilité et fluidité du transport
- Restructuration du transport collectif régional et interurbain
- Révision du schéma d'aménagement et de développement du territoire
- Révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- Élaboration de la politique de développement sociale
- Application des nouveaux contrats en gestion des matières résiduelles
- Contribution à la mise en œuvre d'une importante stratégie d'attraction de la région et de la main-d'œuvre, incluant un plan d'action pour favoriser l'immigration
- Poursuite d'améliorations à la piste cyclable régionale



Godefroy

Deux seigneurs de Yamaska, le père Louis-Joseph (1712-1784) et le fils Joseph-Marie (1850-1734) ont porté le nom de famille Godefroy de Tonnancour. Joseph-Marie s'est établi en 1784 et en est devenu le seul seigneur, en 1787, après avoir acheté les parts de ses frères et sœurs. Auparavant, il avait eu un brillant parcours scolaire, se rendant jusqu'au Collège Louis-le-Grand, à Paris, et ensuite à l'Université d'Oxford, en Angleterre.

V I V A N T I C I



MRC 
DE Pierre-De Saurel